

Le "Conteur" des dames : autour du "bouilli"

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 51

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE « CONTEUR » DES DAMES

Autour du « bouilli ».

Nous avons reçu la lettre que voici, dont nous ne faisons que supprimer les noms propres, encore que la signataire ne nous le demande pas.

« ... », le 11 décembre 1916.

» Messieurs du *Conteur Vaudois*

» à Lausanne.

» Je vous prie d'excuser la liberté que je prends de vous écrire, moi qui ne suis qu'une humble cuisinière ; mais c'est arrivé comme ça :

» L'autre jour, chez le boucher, on m'a enveloppé mon bouilli dans un numéro de votre journal, qui portait la date du 4 novembre. Je n'aurais pas seulement pensé à le lire, il était tout taché de sang, si je n'avais vu un titre : *Les domestiques femmes*. Alors vous comprenez que j'ai été curieuse de savoir ce qu'on pouvait bien dire de nous dans les papiers. Je me suis pensée : oh ! bien sûr que c'est encore des vilénies à notre égard ; c'est la mode aujourd'hui de débâter sur les domestiques. Eh bien, j'ai été tout étonnée de voir que c'était beaucoup moins méchant que je ne le supposais et que même on voulait bien reconnaître nos qualités, à côté de nos défauts, car nous en avons bien aussi quelques-unes, de qualités.

» Et puis, ça m'a fait souvenir que mon frère, qui était en place à Marseille, m'avait envoyé dans le temps un journal de là-bas, où il y avait aussi un article sur les domestiques. Oh ! alors, respect pour le monsieur qui a ça écrit. Du reste, je vous l'envoie avec la présente, cet article ; je l'avais coupé et conservé. Seulement, vous voudrez bien me le renvoyer à l'adresse ci-dessous, après l'avoir lu.

» Veuillez, Messieurs du *Conteur Vaudois*, agréer mes excuses et mes salutations respectueuses.

» Charlotte ... »

Merci, Mademoiselle Charlotte, de votre lettre et de votre aimable envoi et béni soit le boucher qui a eu l'heureuse inspiration d'envelopper le « bouilli » que vous lui aviez acheté dans un numéro du *Conteur* : nous lui devons une gentille missive et un article que nos lectrices et beaucoup de nos lecteurs, sans doute, liront avec plaisir, nous en sommes certains. La question des domestiques est toujours d'actualité.

La coupure que veut bien nous communiquer notre correspondante est intitulée : « Nos domestiques » et signée : Ch. Fromentin. De quand date-t-elle ? Mystère. A juger d'après le papier du journal, il ne doit guère avoir plus de huit à dix ans. Voici :

Maîtres et domestiques.

« Il y aurait, pour quelque esprit attentif et généreux, une belle popularité à se faire en cherchant à modifier les rapports entre maîtres et serviteurs :

» Il me souvient d'avoir lu jadis, à ce sujet, une très curieuse brochure d'un écrivain belge. M. Saintelette, ancien ministre, avocat à la cour de cassation de Bruxelles et juriconsulte de poids, avait trouvé une façon assez singulière de résoudre la question de la domesticité. Ce bienveillant protecteur de l'office formulait sa pensée en quelques principes très nets. D'abord, il réclamait une égalité à peu près absolue entre le maître et le domestique sous le rapport de la table : il voulait que les mêmes mets leur fussent servis et que le vin bu à la cuisine se trouvât de même qualité que celui dégusté à la salle à manger. Ce n'est pas tout encore : l'ancien ministre exigeait que le chef de la maison s'appliquât à procurer des distractions à ses gens ; il devait leur faciliter l'accès de sa bibliothèque, leur donner des conseils, surveiller leur

lecture, et au besoin leur faire de petites conférences selon le degré de leur intelligence. M. Saintelette était partisan d'une retraite pour les domestiques, d'une retraite naturellement réversible sur les enfants — car j'oubliais de dire qu'il leur laissait le temps d'en avoir.

» Telle était, esquissée à grands traits, la réforme proposée par ce philanthrope. Vouloir fixer sur de pareilles bases la situation des domestiques était un rêve de poète ou une fantaisie d'amateur.

» Et, cependant, il y aurait bien quelque chose à faire pour mettre un peu plus de justice dans la plus difficile des professions. Sans aller aussi loin que le réformateur belge, il serait temps de reconnaître que nos domestiques ne sont pas toujours traités avec les égards qu'il convient. Et je n'entends parler ici que de ce qui se passe dans quelques-unes de nos grandes villes. Là, le serviteur, quel que soit son sexe, est presque une chose, un instrument ; on se sert de lui comme d'une machine qui ne doit jamais cesser de lui rendre des services ; on lui impose une tenue, un langage établis d'après un protocole ; homme, on lui refuse le droit à la moustache ; femme, on lui retire le droit au chignon. Le domestique est traité avec hauteur, tant de hauteur — ici le calembour s'impose — qu'on le relègue sous les toits. Le maître croirait, en effet, se déshonorer si les serviteurs couchaient dans son voisinage.

» Et nous sommes surpris que la race des bons domestiques diminue et que, sous la livrée d'un laquais, il y ait peu d'âmes désintéressées !

» Soyons raisonnables. Nos domestiques sont tels que nous les faisons. A force de les ravalier au rang d'esclaves, ils en prennent les mœurs. Ils se résignent aux humiliations et aux caprices du maître, mais ils se vengent à leur façon. Dociles et respectueux dans leur service, ils sont terriblement révoltés et narquois quand ils en ont l'occasion. Ils connaissent toutes les manies, toutes les faiblesses, tous les travers de ceux qui leur commandent, et s'en moquer est une de leurs distractions.

« M. Saintelette rêve pour les domestiques belges l'égalité devant la table et le tonneau. Soyez tranquilles : à Paris, cette égalité n'est pas toujours un vain mot. Ce que le maître refuse, le serviteur sait se le procurer : la cave n'a pas de secret pour lui, il connaît le coin où dorment les grands crus. Il reste sans doute quelque différence dans la nourriture, mais une compensation est facile avec la danse traditionnelle de l'anse du panier.

» Si les domestiques à Paris, ont presque toujours bonne mine, s'ils sont roses, joufflus et luisants de santé, c'est que la table du maître est bonne et que son vin n'est pas de la piquette. Vous rappelez-vous ce dessin d'une prodigieuse ironie où Forain résolut un jour à sa manière la question de la domesticité ? Il crayonna un ouvrier en train de paver, un ouvrier suant, fourbu, le geste éreinté ; à la fenêtre voisine, un valet de chambre grassouillet, fumant un gros cigare, un cigare du maître ; et, sous ce tableau, le dialogue que voici :

— Hé ! c'est-il lourd ce pavé ? disait la figure poupinie.

Et l'autre, méprisant et haussant ses maigres épaules :

— C'est moins lourd qu'un pot de chambre.

» Ah ! qui nous rendra les mœurs provinciales et les beaux exemples de désintéressement et de fidélité ! Les bons domestiques sont nombreux encore dans les petites villes. La province a su garder le secret d'être bien servie. C'est que les serviteurs n'y sont pas réduits au rang de machines ; on ne les exile pas, la nuit, sous les toits ; on ne leur parle pas avec arrogance, mais ils font pour ainsi dire partie de la famille et, quand l'âge est venu, on ne les chasse pas de la maison.

» Et je conclus par cette pensée — hélas, un rêve ! — : Quand ils auront appris à être de « bons maîtres », les maîtres auront de bons serviteurs. »

OCCASION. — En vente à la rédaction du *Conteur* (rue Elraz, 23), encore quelques exemplaires des **Causeries du Conteur Vaudois** (1^{re} série, 2^e édit. illustrée), recueil des morceaux français et patois (prose et vers) les plus goûtés, publiés au cours des premières années d'existence de ce journal) 5^{1/2} année). - Au prix de 1 fr. 50 l'exemplaire.

FIGARO-CI ! FIGARO-LA !

— Qui peut me dire d'où vient l'appellation de « Figaro », donnée aux barbiers ? demandait l'autre soir un de nos amis.

— Mais ce n'est pas bien malin, cette appellation date du « Barbier de Séville », de Beaumarchais, fit quelqu'un.

Assurément l'explication était très acceptable. Mais était-ce vraiment la seule, la bonne ?

En cherchant, nous en avons trouvé une autre, qui a bien quelque analogie avec la précédente, mais qui a le pas sur elle, par son âge.

Disons d'abord que si l'on consulte Littré, on trouve que le mot vient de l'ancien verbe espagnol *cigararrar*, qui, selon lui, signifie papilloter, rouler dans du papier. Il y voit une allusion à la profession de Figaro, le barbier qui « coiffe en roulant les boucles dans du papier ». Mais l'explication nous semble, plaisanterie à part, singulièrement tirée par les cheveux.

M. Deschanel est d'un avis différent. Pour lui, Figaro vient de *piccaro*, mot espagnol qui veut dire aventurier, fripon, coquin ; le mot *piccaro* implique moins une idée injurieuse qu'une idée bienveillamment raillieuse : ce fripon de Figaro, comme on dit : cette friponne de Dorine !

Mais au-delà des Pyrénées, cette étymologie, qui semble cependant assez rationnelle, n'est pas acceptée. On prétend que le mot Figaro est le nom patronymique de *Figaroo*, très répandu dans les provinces basques. Ce nom appartenait à l'origine non à un barbier, mais à un riche Basque, qui vivait à Séville au commencement du dix-huitième siècle et s'appelait *Don Francisco Figaroo*. C'était un homme à bonnes fortunes, dont les femmes raffolaient. Or, à cette époque, un barbier de la ville tomba éperdument amoureux d'une dame de qualité. Pour attendre ses rigueurs, il ne trouva rien de mieux que de s'habiller en cavalier et de se présenter un beau soir à elle sous le nom de Figaro. Elle s'y méprit. Elle ne connaissait pas le chevalier. Sa vanité fut flattée ; elle ne se montra pas cruelle pour l'adroite barbier. L'aventure fit du bruit.

Le stratagème du *Figaro* passa en proverbe. Le nom devint populaire. Peut-être arriva-t-il aux oreilles de Beaumarchais qui s'en empara et acheva de le rendre illustre.

Grand Théâtre. — Spectacles du samedi 16 au jeudi 21 décembre :

Samedi 16, Concert des Instruments Anciens, à 8 h. 30. — Dimanche 17, matinée à 2 h. 15, *La Rencontre*. Soirée à 8 h., *Les Deux Gosses*. — Mardi 19, à 8 h. 30, *L'Aiglon*. — Jeudi 21, à 8 h. 30, première de *Cher Maître*.

Théâtre de la Comédie (Kursaal) — Prochains spectacles : Ce soir samedi, dimanche, (matinée et soirée), lundi, *Les Passagères*, comédie en 4 actes d'Alfred Capus. — Mardi, mercredi et jeudi, à la demande générale, trois dernières représentations du grand succès comique *Occupe-toi d'Amélie*, vaudeville en 4 actes de Georges Feydeau.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.